

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Cut-End Preserver Brown

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2021-0019-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0027106-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Cut-End Preserver Brown

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	YOU Solutions Germany GmbH
	Adresse	Freundallee 9a DE 30173 Hannover Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2021-0019-00-00 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0027106-0003	
Date de l'autorisation	06/12/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	01/09/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Arch Timber Protection Ltd
Adresse du fabricant	Wheldon Road HD2 1YU Castleford Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Leeds Road HD2 1YU Huddersfield Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Caldic Denmark A/S (agissant au nom de Tagros Chemicals India Limited (Inde))
Adresse du fabricant	Odinsvej 23 DK-8722 Hedensted Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Tagros Chemicals India Limited A4/1&2 Sipcot Industrial, Complex, Pachayankuppam, 607 005 Cuddalore, Tamil Nadu Inde
Substance active	1452 - Penflufène
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-56569 Koln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer AG, Alte Heerstr 41538 Dormagen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Penflufène		Substance active	494793-67-8		0,019
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,091
Butyl diéthoxol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,154

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale
Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/régionale
Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Utilisation 1 - Traitement préventif utilisé par les opérateurs non-professionnels****Type de produit**

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois (extrémités taillées)

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons de la pourriture marron, basidiomycètes
Nom commun: Brown rot fungi
Stade de développement: Tout

Nom scientifique: Coléoptères Hylotrupes bajulus
Nom commun: Coléoptère
Stade de développement: Tout

Nom scientifique: Termites
Nom commun: Termites
Stade de développement: Tout

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Classe d'emploi 1 : usage en intérieur (bois tendres et durs)
Classe d'emploi 2 : usage en intérieur (bois tendres et durs)
Classe d'emploi 3 : usage en extérieur (bois tendre)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau
Description détaillée:
Les produits sont appliqués à l'aide d'un pinceau au niveau de l'extrémité taillée.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 500 - 550 ml/m²
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Deux couches pour atteindre le taux d'application.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon de 1 litre en PEHD avec couvercle en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions d'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions d'utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Le grand public doit mettre au rebut les matériaux résiduels et l'emballage dans les installations des sites locaux de traitement des déchets prenant en charge les peintures et les matières associées.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

En cas d'application au pinceau, appliquer aux extrémités taillées du bois traité.

Appliquez deux couches selon un taux d'application maximal de 550 ml/m².

Le produit doit être appliqué sur des surfaces taillées ou travaillées aux extrémités du bois traité afin d'assurer une protection complète. Il doit uniquement être appliqué après ponçage et une autre opération de découpe ou de taille.

Pour le traitement préventif des extrémités taillées exposées du bois traité, uniquement en :

Classe d'emploi 1 (situations dans lesquelles le matériau à base de bois est sous abri, non exposé aux intempéries et à l'humidification).

Classe d'emploi 2 (situations dans lesquelles le bois ou le matériau à base de bois est sous abri, totalement protégé des intempéries, mais où il peut être soumis à une humidité ambiante élevée occasionnelle mais non persistante).

Classe d'emploi 3 (situations dans lesquelles le bois ou le matériau à base de bois n'est pas sous abri et n'est pas en contact avec le sol. Il est exposé de manière continue aux intempéries ou est protégé des intempéries mais exposé fréquemment à l'humidité).

Pour la classe d'emploi 3, une couche de protection doit être appliquée.

Les zones de bois traité avec le produit ne doivent pas être utilisées en extérieur en contact avec le sol et continuellement exposées à l'humidification, ou en contact permanent avec de l'eau douce ou salée.

Ne pas procéder à l'application à proximité de masses d'eau de surface ou dans une zone de protection des eaux.

Pendant l'application du produit sur le bois et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer le sol. Toute perte de produit doit être contenue en recouvrant au préalable le sol et en mettant le produit au rebut de manière sécurisée.

Ne pas jeter le produit biocide ni une solution diluée de ce produit biocide dans le réseau d'assainissement ou dans l'environnement.

Ne pas toucher les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.

Ne pas contaminer la vie végétale.

Recouvrir tous les réservoirs de stockage d'eau avant application.

5.2. Mesures de gestion des risques

Les pyrèthrinoides peuvent provoquer une paresthésie (brûlures et picotements cutanés sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Le bois ne doit pas être traité près ou au-dessus de masses d'eau de surface.

Le produit ne doit pas être utilisé sur du bois pouvant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, de l'aliment pour bétail et des animaux d'élevage.

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri ou sur une surface en dur imperméable, ou les deux, pour éviter les pertes directes dans le sol, l'eau ou les égouts, et pour s'assurer que toute perte de produit est récupérée à des fins de réemploi ou de mise au rebut.

Dans le cadre des classes d'emploi 1 et 2, le produit peut être appliqué sur du bois tendre et du bois dur.

Dans le cadre de la classe d'emploi 3, le produit peut être appliqué sur du bois tendre.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Conseils d'ordre général : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer la fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit).

Contact avec la peau : retirer les vêtements contaminés et rincer abondamment à l'eau savonneuse la partie du corps exposée.

Contact avec les yeux : si du produit est entré en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Se rincer les yeux en gardant les paupières ouvertes.

Ingestion : ne pas faire vomir, mais donner 250 ml d'eau à boire lentement à petites gorgées. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation : emmener la victime à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos, en position à moitié debout. Desserrer les vêtements. Consulter un médecin.

Si plusieurs bidons sont endommagés suite à un accident ou à un incendie, utiliser un dispositif de retenue adapté afin d'empêcher le produit d'atteindre les canalisations.

En cas d'incendie, utiliser de l'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou un agent sec.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le produit et son récipient de manière sûre.
Après emploi et avant les repas, se laver les mains et toutes autres surfaces de la peau exposées.
Les déchets doivent être mis au rebut conformément à la réglementation locale de contrôle de l'environnement.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver en lieu frais et sûr.
Tenir à l'écart de la lumière du soleil.
Stocker les bidons debout.
Durée de conservation jusqu'à 24 mois

6. Autres informations